



HAL
open science

Licence Sciences biomédicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences biomédicales. 2010, Université Paris Descartes. hceres-02036784

HAL Id: hceres-02036784

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036784>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS DESCARTES
N° demande : S3100017663
Domaine : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE
Mention : SCIENCES BIOMEDICALES

Appréciation générale :

Il s'agit d'une formation réellement pluridisciplinaire, dont les objectifs sont bien identifiés et qui est relativement unique dans l'offre de formation régionale. La construction est cohérente, ouverte, progressive, mais toutefois très (trop) tubulaire. Les compétences visées sont précisément décrites au niveau du diplôme, mais pas au niveau des UE. Les étudiants sont bien préparés pour les poursuites en master. Conformément au dispositif défini par l'établissement, l'équipe pédagogique est construite, les rôles de chacun étant clairement identifiés.

Le dossier présente cependant un certain nombre de points faibles, dont certains sont importants, on note : 1) un déficit de connaissance et de suivi de la population étudiante, notamment pour ce qui concerne les abandons et sorties sans diplôme ; 2) une absence totale d'information sur les résultats des enquêtes traitées au niveau de l'établissement et qui pourtant devraient être prises en compte pour le pilotage de la formation ; 3) à deux exceptions près, une absence d'information sur les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants.

De plus, les objectifs spécifiques des différents enseignements sont rarement indiqués et la plupart des UE sont exclusivement déclinées en termes de connaissances, sans indication de compétences visées.

Par ailleurs, il existe une nette marge de progrès concernant la mobilité étudiante : les flux vers les licences professionnelles associées sont extrêmement faibles (en particulier au regard des taux d'abandon et d'échec de la formation générale), tout comme les départs à l'étranger (ce qui est en fort contraste avec d'autres formations santé de l'université).

En somme, la proposition apparaît très adaptée et attrayante pour un objectif de poursuite en master, mais les étudiants qui ne peuvent s'inscrire dans cette logique semblent un peu laissés pour compte. Or, ils sont très nombreux : seulement 19 % de réussite de la licence sur trois ans. Il semble donc impératif de les prendre en compte et de proposer des dispositifs visant à améliorer leur réussite d'une part, et à leur permettre une sortie fonctionnelle à Bac +3 d'autre part.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Partenariat pluridisciplinaire et équilibre de la formation proposée. |
| 2- | Equipe pédagogique et fonctionnement formel bien définis. |
| 3- | Objectifs de formation (notamment en termes de compétences) identifiés. |

Les points les plus faibles :

1-	D'une manière générale, la licence, telle qu'elle est proposée, est extrêmement tubulaire. La construction ne permet pas d'autre issue que la poursuite d'études dans les masters de la composante, pour le petit nombre d'étudiants qui réussissent. Cette conception ne correspond pas aux fonctions et attentes d'une licence générale.
2-	Connaissance et suivi insuffisants du public étudiant, énorme taux d'échec et d'abandon non pris en compte dans la réflexion et la structuration de la formation proposée, réorientations et passerelles négligées.
3-	Aucune information sur les modalités d'évaluation des connaissances, absence d'information sur les dispositifs de réorientation et de passerelle, sur les possibilités de poursuite en licence professionnelle.

Recommandations :

Compte tenu des taux d'abandon et d'échec, il serait sans doute utile de s'attacher d'une part à mieux connaître la population étudiante et d'autre part à mieux valoriser les sorties avant le L3, que ce soit par une orientation plus active vers les licences professionnelles, ou par une optimisation des possibilités de réorientations et de passerelles sortantes.

Il faudrait considérer le cas des étudiants arrêtant leurs études à Bac+3 avec cette licence afin d'améliorer leurs perspectives à ce niveau de sortie.

Par ailleurs, il est important de définir les objectifs et compétences visées pour chacune des UE constitutives, de définir les modalités de contrôle de connaissances, et de s'appuyer sur les résultats des enquêtes d'évaluation de la formation pour optimiser la proposition.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B